

Les industries et carrières de matériaux en France



Des **matériaux** pour répondre aux besoins de la **construction** et des **travaux publics**.

L'UNICEM rassemble les industries extractives de roches et de minéraux (granulats, pierre naturelle), les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, adjuvants) et les entreprises de valorisation des déchets inertes. L'UNICEM représente les entreprises qui constituent le premier maillon des filières construction et travaux publics.



Une industrie qui recrute et qui forme



Des métiers variés

Des métiers très divers se retrouvent dans la filière : de la conduite d'engins à l'ingénierie, en passant par la géologie appliquée ou la taille de pierre.

1000 apprentis formés

Attirer des jeunes et des talents dans nos filières est l'une de nos priorités. En effet, le secteur recrute 1400 collaborateurs chaque année. L'UNICEM gère trois campus de formation d'apprentis qui accueillent 1 000 jeunes par an.

Des formations pendant toute sa carrière

UNICEM Campus assure également la formation continue des collaborateurs de la filière. Plus de 9 000 salariés sont ainsi formés chaque année.

Des passerelles entre métiers

Grâce aux dispositifs de formation, un agent technique d'unité de production de béton peut devenir responsable d'exploitation. Un conducteur d'engins peut évoluer vers le pilotage d'installation ou encore des fonctions logistiques.

Des partenariats complémentaires

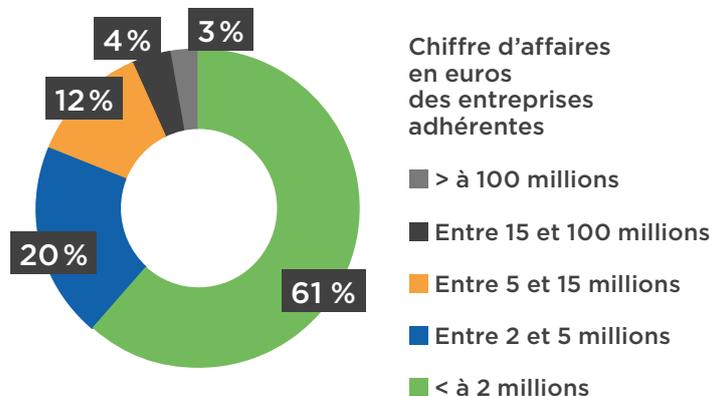
L'UNICEM travaille aussi avec les Écoles des mines, le réseaux Polytech et les EPIDE (Établissements pour l'insertion dans l'emploi).



De la TPE au groupe

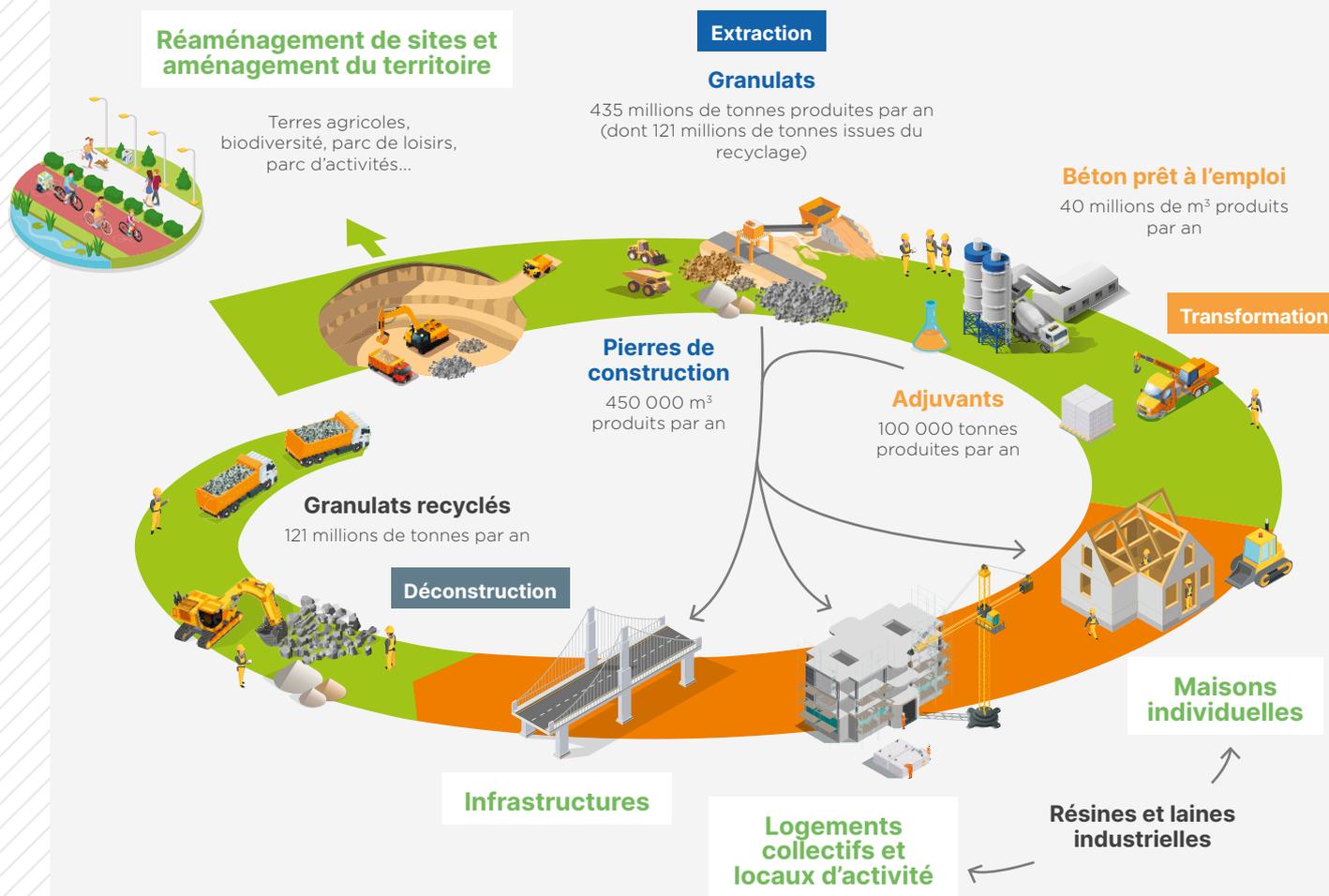
La typologie des entreprises adhérentes de l'UNICEM est variée :

- La majorité, 61 %, représente des PME (petites et moyennes entreprises) et des TPE (très petites entreprises). Elles ont un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros ;
- Une minorité, 3 %, représente des groupes internationaux et des ETI (entreprises de taille intermédiaire) familiales. Leur chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros.



La filière des matériaux

La filière approvisionne de nombreux secteurs économiques.



Les chiffres clés

La filière

7100 sites, dont 3350 carrières, 1500 plateformes de recyclage, 1900 unités de production béton prêt à l'emploi, 350 usines de transformation de matériaux

31 000 

salariés

7 Mrds €

de chiffre d'affaires

Fédération UNICEM

10 

syndicats de spécialités

13 

délégations régionales

73 % 

taux de représentativité (en chiffre d'affaires)

Acteur économique stratégique

■ Une industrie au cœur des territoires

Avec 7 100 sites répartis sur l'ensemble du territoire, les entreprises de production et de transformation des matériaux constituent pour les territoires un apport socio-économique essentiel. Notamment dans les territoires ruraux où sont majoritairement implantés les sites.

■ 140 000 emplois non délocalisables

La filière emploie 31 000 salariés. Cependant le nombre total d'emplois soutenus par la seule filière extractive est en moyenne 4,5 fois supérieur* au nombre d'emplois directs. Les emplois indirects liés à la filière concernent les secteurs de la construction et des travaux publics, la sous-traitance de production et des transports, les services d'entretien et de réparation des matériels et des équipements, les bureaux d'études et de contrôles et les services juridiques et comptables.

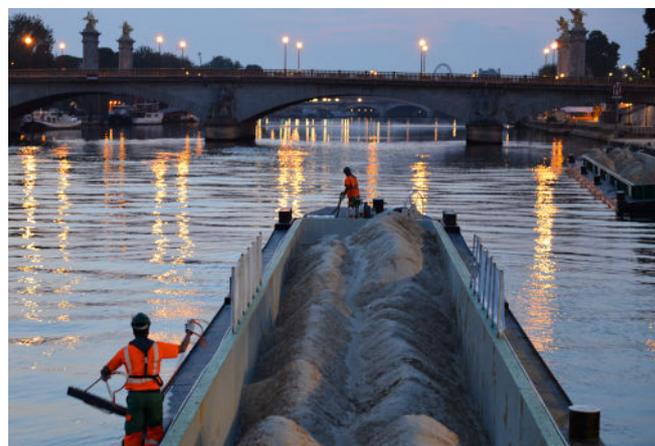
■ Une ressource fiscale pour les collectivités locales

En moyenne, la contribution fiscale (hors impôt sur les sociétés) d'une carrière s'élève à 34 000 euros* par an, soit plus de 122 millions pour l'ensemble des collectivités sur le territoire national.

*Source : enquête UNICEM Nouvelle-Aquitaine 2019



L'UNICEM, au niveau national et dans les régions, noue de nombreux partenariats dans des domaines variés tels que la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire, l'architecture et l'aménagement des territoires, l'archéologie préventive ou encore la culture, l'enseignement et l'accueil des scolaires. L'objectif : favoriser le partage des bonnes pratiques ou des connaissances.



Des matériaux de proximité

Les granulats (sables et graviers) comme le béton prêt à l'emploi, les roches ornementales, sont produits et utilisés localement. Si l'ensemble des marchandises transportées par la route voyage en moyenne sur 100 km, les granulats parcourent entre 30 à 50 km. Pour le béton prêt à l'emploi, le temps cumulé de transport, de déchargement et de mise en place du béton est limité à 2h maximum. Le maillage des carrières et des unités de production de béton permet par conséquent de répondre aux besoins de la construction par des produits locaux.



Le label « **Production 100 % locale** », créé par l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes, s'appuie sur un référentiel technique et exigeant. Il est composé de sept critères : l'origine des matières premières, le lieu de conception des produits, le transport des matières premières et des produits finis, la sous-traitance, la fabrication, l'emploi de personnels et le recyclage.

Favoriser les solutions innovantes

Face aux enjeux sociétaux et environnementaux, la filière s'engage chaque jour pour répondre aux nouveaux besoins (habitat, déplacement, technologie, art de vivre). Ainsi, la recherche et développement est un élément essentiel de la stratégie des entreprises, tant sur les produits eux-mêmes que sur le process. 400 personnes travaillent dans les centres de recherche des entreprises du secteur.

■ Des process en évolution et économes en énergies

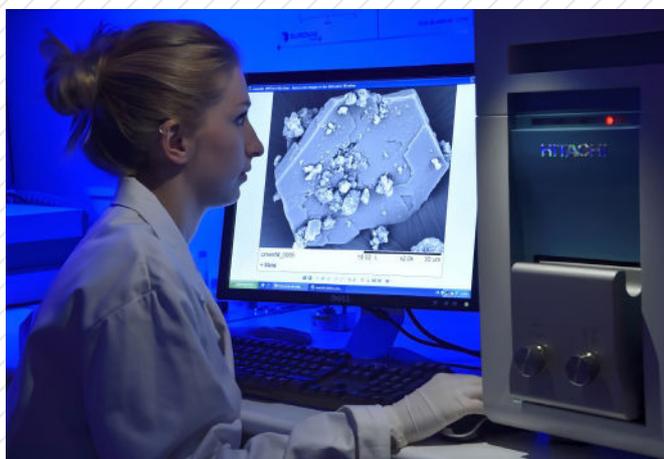
Sur une carrière, l'utilisation de bandes transporteuses pour acheminer les matériaux est toujours privilégiée afin de limiter les consommations d'énergies fossiles par les engins. Dans les usines ou ateliers de transformation, des puits de lumière sont par exemple aménagés pour réduire la consommation électrique. Les relevés topographiques par drone facilitent et professionnalisent le travail des équipes sur les sites.

■ Le béton, matériau de tous les possibles

Le béton est un matériau d'une grande souplesse qui sait innover pour adapter ses qualités et ses performances aux besoins. Les bétons isolants suppriment les ponts thermiques. Les bétons décoratifs améliorent le cadre de vie (luminescent, texturé, translucide, etc.). Le béton capte le CO₂ atmosphérique tout au long de la vie d'un ouvrage. En moyenne, une unité de production dispose de 1000 formules ou « recettes » de béton !

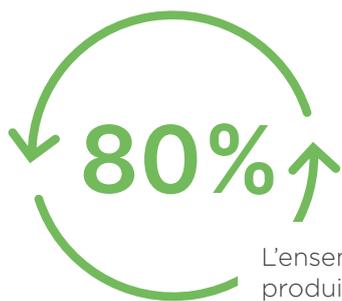
■ Des programmes nationaux de recherche

L'UNICEM participe à des programmes de R&D publics. Ainsi, le projet national Recybéton a pour objectif d'augmenter la part du béton recyclé dans la construction. Le projet national de recherche, FastCarb, vise, quant à lui, à réduire l'empreinte carbone du béton. D'ici 2022, il sera possible de reconstituer industriellement et d'accélérer le processus de carbonatation naturelle du béton. Les constructions en béton deviendront ainsi des puits de carbone.



CO₂

Précurseurs au niveau européen, les producteurs de granulats français ont réalisé le bilan Carbone de la profession, de l'extraction au premier utilisateur, selon la méthode de l'ADEME. Le transport aval de granulats par voie routière est la source majoritaire des émissions de GES (54 %), vient ensuite la consommation énergétique des engins de carrière (18 %). Le principal levier d'action est donc le type de motorisation des matériels (camions, engins). À noter aussi : la qualité des réaménagements permet de favoriser la séquestration du CO₂ dans le périmètre des carrières.



L'ensemble des matériaux produits par la filière se recycle. Aujourd'hui, le taux de recyclage des déchets inertes par rapport au potentiel de recyclage atteint 80 %.

Des entreprises engagées dans le développement durable



■ Modèle d'économie circulaire

Les entreprises de la filière participent à la transition vers une économie plus circulaire (développement du recyclage, gestion raisonnée des ressources, matériaux locaux, boucles courtes). L'UNICEM a été l'une des premières filières à signer avec l'État, en 2016, un engagement volontaire pour la croissance verte (ECV).

■ Des réaménagements exemplaires

Les entreprises ont développé un savoir-faire pour le réaménagement de carrières et restituent des sites de grande qualité écologique ou agricole.

■ Préserver la biodiversité

Les entreprises du secteur contribuent à la préservation et à la reconquête de la biodiversité : leurs actions sont reconnues dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. L'UNICEM et ses délégations régionales siègent et participent aux travaux de toutes les instances « biodiversité » françaises (l'Office français pour la biodiversité, les comités régionaux de la biodiversité et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité notamment).

■ Par et pour le territoire

Les entreprises contribuent, grâce aux matériaux produits et mis en œuvre localement, au maintien de l'activité, à l'aménagement durable et à la résilience des territoires.

Les démarches de progrès

La profession a mis en place deux référentiels volontaires de progrès : la charte environnement et la charte RSE (responsabilité sociétale des entreprises).



Ces démarches sont accessibles et adaptées aux entreprises de toutes tailles. Plus de 1700 sites sont engagés et régulièrement évalués par des organismes tiers indépendants. Dans ce cadre, elles développent une culture de la concertation favorisant leur intégration dans les territoires.



Indications géographiques

Pour la reconnaissance de leur savoir-faire et la lutte contre la concurrence déloyale, de plus de plus de roches sont protégées par des Indications géographiques. La première IG « pierres naturelles », pour le Granit de Bretagne, a été homologuée par l'INPI en 2017. D'autres homologations « pierres naturelles » ont été promulguées : la pierre de Bourgogne et la pierre d'Arudy. D'autres encore devraient suivre...



01 44 01 47 01
contact@unicem.fr

Plus d'informations sur le site www.unicem.fr et sur les réseaux sociaux :

